

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 29 mars 2018

COMMUNE

SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures trente minutes.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A donné pouvoir :

Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

Absente excusée : Emmanuelle HARTMANN

A été élue secrétaire : Véronique REISER

**OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU
BUDGET ASSAINISSEMENT 2017.**

Rapporteur : Gilbert HENRY

Le rapporteur expose à l'assemblée municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2017,

VU la délibération du conseil municipal n° 2017-24-DELIB-7-1 en date du 04 avril 2017 approuvant le budget primitif de l'exercice 2017,

VU l'approbation du compte de gestion du budget de l'assainissement dressé par le comptable public

DELIBERATION

Le conseil municipal examine le compte administratif 2017 du service d'assainissement qui s'établit comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES 2017			
prévisions budgétaires totales (a)	1 253 222.00 €	120 133.00 €	1 373 355.00 €
titres de recettes émis (b)	257 605.25 €	118 627.44 €	376 232.69 €
DEPENSES 2017			
autorisations budgétaires totales (c)	1 253 222.00 €	120 133.00 €	1 373 355.00 €
mandats émis (d)	848 276.46 €	90 757.81 €	939 034.27 €
SOLDE D'EXECUTION 2017			
(b-d) Excédent		27 869.63 €	27 869.63 €
(b-d) Déficit	- 590 671.21 €		- 590 671.21 €
RESULTAT REPORTE 2016			
Excédent	62 143.35 €	1 036.91 €	63 180.26 €
Déficit			- €
RESULTAT DE CLOTURE 2017			
Excédent		28 906.54 €	28 906.54 €
Déficit	- 528 527.86 €		- 528 527.86 €

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications de valeur du compte de gestion résumés ci après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE D'EXECUTION 2017			
(b-d) Excédent		27 869.63 €	27 869.63 €
(b-d) Déficit	- 590 671.21 €		- 590 671.21 €
RESULTAT REPORTE 2016			
Excédent	62 143.35 €	1 036.91 €	63 180.26 €
Déficit			- €
RESULTAT DE CLOTURE 2017			
Excédent		28 906.54 €	28 906.54 €
Déficit	- 528 527.86 €		- 528 527.86 €

RECONNAÎT la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définifs tels que résumés ci-après :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RESULTATS DE CLOTURE 2017			
(b-d) Excédent		28 906.54 €	28 906.54 €
(b-d) Déficit	- 528 527.86 €		- 528 527.86 €
RESTE A REALISER 2017			
Dépenses	206 517.97 €		206 517.97 €
Recettes	799 826.12 €		799 826.12 €
RESULTAT CUMULE DE CLOTURE 2017			
Excédent	64 780.29 €	28 906.54 €	93 686.83 €
Déficit			

Conformément à l'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Gilbert HENRY est élu président de séance.

Oui l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par:

11 voix pour
voix contre
2 abstention(s) Colette MOLLARET, Patrick MARKARIAN

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2017 du budget de l'assainissement comme exposé ci-dessus.

Le Maire,
Régis MARTIN

Accusé de réception en préfecture
013-211300959-20180329-2018-21-delib-DE
Date de réception préfecture : 30/03/2018